

DOSSIERS FERMÉS

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 3 novembre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Henri Desbiolles	<p>Monsieur Henri Desbiolles; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Desbiolles est un résidant circulant en fauteuil roulant. Il formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Pourquoi y a-t-il eu un si long délai requis avant la réalisation du projet d'implantation d'un passage sécurisé pour les personnes à mobilité réduite à l'angle des rues Rachel Est et Préfontaine ?</p> <p>2) Il suggère la mise en place d'un passage pour piétons à l'angle de la 7^e Avenue et de la rue Masson. De plus, il aimerait une sensibilisation accrue auprès des automobilistes envers les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées sur la rue Masson, à l'angle de la 7^e Avenue.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Lafond</p> <p>F. W. Croteau</p> <p>D. Lafond</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, AJOUTE DES COMMENTAIRES À LA RÉPONSE DU MAIRE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, APPORTE DES PRÉCISIONS AUX PROPOS DU MAIRE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Paul Marchand	<p>Monsieur Paul Marchand; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Marchand reprend ses propos tenus lors des séances du conseil des 2 septembre et 6 octobre 2014, concernant les problèmes de sécurité relatifs au passage des bicyclettes sur les trottoirs, plus particulièrement sous les viaducs. Il explique que ce type de situation occasionne des risques de conflits et d'accidents pour les piétons, les personnes âgées et les personnes en fauteuil roulant. Il réclame de nouveau une réglementation obligeant les cyclistes à munir leurs vélos d'un dispositif de sonnette.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR MARCHAND.</p>
M. Francis Lapierre	<p>Monsieur Francis Lapierre; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Lapierre explique de nouveau son désaccord avec les propos du maire à l'effet qu'il n'y ait pas de crise du logement ni d'embourgeoisement dans l'arrondissement et demande des précisions à cet égard.</p>	F. Limoges	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
<p>M. Paul Landry Président Association de soccer de Rosemont–La Petite-Patrie</p>	<p>Monsieur Paul Landry; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Landry formule deux questions auprès du conseil et dépose une lettre à l'appui :</p> <p>1) Le projet de construction du nouveau terrain synthétique de soccer au parc Étienne-Desmarteau pourrait-il débuter avant 2016 ?</p> <p>2) Il aimerait avoir l'assurance que les jeunes de l'arrondissement auront la priorité pour l'accès aux terrains de soccer des parcs Père-Marquette et de La Louisiane, en attendant la construction dudit terrain synthétique.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>D. Moreau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE DIRECTEUR DE LA CULTURE, DES SPORTS, DES LOISIRS ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, DANIEL MOREAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
<p>M. John Broeseliske</p>	<p>Monsieur John Broeseliske; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Broeseliske formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Il ne comprend pas que son voisin effectue des travaux de construction tous les jours et à toute heure, même durant les fins de semaine. Il a contacté les services policiers à cet effet, sans résultat.</p> <p>2) Question référée à la Direction des travaux publics. Voir « Dossiers ouverts ».</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Raymond Deblois	<p>Monsieur Raymond Deblois; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Deblois se plaint du mauvais état des planchodromes des parcs Père-Marquette et Étienne-Desmarteau. Également, il se demande quelles sont les mesures à court terme pour en améliorer les conditions.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, RÉPOND SUR PLACE.</p>
M. Gabriel Jeanson	<p>Monsieur Gabriel Jeanson; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Jeanson est un planchiste. Il se demande si des fonds seront prévus pour la construction d'un nouveau planchodrome, alors que le Plan triennal d'immobilisations prévoit d'importantes sommes pour la construction d'une nouvelle piscine. Par conséquent, il voudrait établir un dialogue avec la Ville de Montréal à cet effet.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, EXPLIQUE AU CITOYEN QUE LA QUESTION A DÉJÀ ÉTÉ RÉPONDUE LORS DE L'INTERVENTION DU CITOYEN PRÉCÉDENT.</p>
Mme Anaïs Detolle Regroupement des citoyens des Carrières	<p>Madame Anaïs Detolle; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme Detolle se demande quand le viaduc situé angle de la rue des Carrières et de l'avenue Papineau sera réparé, plus précisément l'escalier du côté est.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. Limoges</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, INVITE LA CITOYENNE À POSER SA QUESTION LORS D'UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL, COMPTE TENU QUE L'OUVRAGE VISÉ RELÈVE DES AUTORITÉS CENTRALES DE LA VILLE DE MONTRÉAL.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Alain Desgagnés	<p>Monsieur Alain Desgagnés; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Desgagnés se plaint de la signalisation de stationnement à l'angle des rues D'Iberville et Dandurand, car il a reçu une contravention.</p>	M.-A. Gadoury	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Fadoua El Mhiri	<p>Madame Fadoua El Mhiri; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme El Mhiri est une résidante de l'arrondissement depuis dix-neuf ans. Elle a deux enfants qui fréquentent l'école Sainte-Bernadette-Soubirous (CSDM). Elle explique que les parents et elle-même s'inquiètent du retard des travaux d'agrandissement prévus pour avril 2015, alors que la communauté scolaire attend depuis huit ans.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
M. Richard Verdon	<p>Monsieur Richard Verdon; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Verdon formule deux questions auprès du conseil concernant la circulation sur la rue D'Iberville du nord au sud :</p> <p>1) Il attend depuis deux ans l'instauration d'un virage prioritaire à gauche à l'angle des rues D'Iberville et Masson, en direction sud;</p> <p>2) Question référée à la Direction des travaux publics. Voir « Dossiers ouverts ».</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>É. Duchesne</p> <p>M.-A. Gadoury</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LA CONSEILLÈRE DU VIEUX-ROSEMONT, ÉRIKA DUCHESNE, APPORTE DES PRÉCISIONS À LA RÉPONSE DU MAIRE.</p> <p>LE CONSEILLER D'ÉTIENNE-DESMARTEAU, MARC-ANDRÉ GADOURY, AJOUTE DES COMMENTAIRES AUX PROPOS DE LA CONSEILLÈRE DUCHESNE.</p>
Mme Rim Bouallegue	<p>Madame Rim Bouallegue; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme Bouallegue allègue que certains parents s'inquiètent de l'importance accordée au projet d'agrandissement de l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. Elle explique qu'actuellement, trois groupes d'enfants doivent être transférés vers d'autres établissements scolaires par manque de places disponibles. Bref, elle craint qu'il y ait plus de circulation dans le secteur si l'agrandissement ne se concrétise pas.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MADAME BOUALLEGUE.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Marie-Andrée Belisle	<p>Madame Marie-Andrée Belisle; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme Belisle est la mère de deux enfants dont un fréquente l'école Sainte-Bernadette-Soubirous. Elle se demande si son deuxième enfant pourra la fréquenter. En outre, elle confirme la nécessité de l'agrandissement de cette école et l'impact du report du projet. Par conséquent, elle désire obtenir l'assurance du conseil d'arrondissement à propos du respect des délais.</p>	F. W. Croteau	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Marie-Joëlle Filion	<p>Madame Marie-Joëlle Filion; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme Filion formule trois questions auprès du conseil :</p> <p>1) Elle se demande quand sera effectuée la réfection de la ruelle située près des rues Garnier et De Lanaudière, car les travaux étaient prévus pour 2014 et ils demeurent en attente;</p>	F. Limoges D. Lafond	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, RÉPOND QU'IL EST AU FAIT DU PROBLÈME ET QU'IL VEILLERA À FAIRE UN SUIVI APPROPRIÉ.</p> <p>LE DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES, DANIEL LAFOND, AJOUTE DES COMMENTAIRES À LA RÉPONSE DU CONSEILLER LIMOGES.</p>
Mme Marie-Joëlle Filion	<p>Madame Marie-Joëlle Filion; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>2) Mme Filion prétend qu'il y a un problème de visibilité réduite pour les automobilistes aux abords de cette ruelle du côté de la rue Saint-Zotique Est. Donc, elle s'interroge à savoir si elle sera améliorée avant la fin de cette année et recommande l'instauration de marges de dégagement aux abords de l'entrée de ladite ruelle.</p>	F. W. Croteau F. Limoges	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, AJOUTE QU'IL EST AU FAIT DU PROBLÈME ET QU'IL VEILLERA À FAIRE UN SUIVI APPROPRIÉ.</p>

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Marie-Joëlle Filion	<p>Madame Marie-Joëlle Filion; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>3) Mme Filion indique que le trottoir de la ruelle du côté de la rue Garnier a été rapiécé avec de l'asphalte aux abords d'une nouvelle construction implantée à l'intersection des rues Saint-Zotique Est et Garnier. Elle réclame des travaux de coffrage en béton et l'aménagement de saillies, ainsi que la plantation de quelques arbres à cet endroit.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. Limoges</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, AJOUTE QU'IL EST AU FAIT DU PROBLÈME ET QU'IL VEILLERA À FAIRE UN SUIVI APPROPRIÉ.</p>

DOSSIERS FERMÉS – INTERNET –

Suivi des requêtes et questions du public au conseil d'arrondissement

Conseil du 3 novembre 2014

Requérant(e)	Questions/Requêtes/Sujets	Responsables	Réponses
Mme Linda Bourdages	<p>Madame Linda Bourdages; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme Bourdages formule deux questions auprès du conseil :</p> <p>1) Elle s'interroge sur les services qui seront offerts à la suite de l'imposition de la taxe relative aux services de l'arrondissement;</p> <p>2) Elle aimerait que certaines pratiques soient revues, telle que l'instauration de dos d'ânes qui seraient néfastes pour les véhicules d'urgence, selon elle.</p>	<p>F. W. Croteau</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>
Mme Julie Patenaude Coalition Jeanne-Mance	<p>Madame Julie Patenaude; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>Mme Patenaude se demande quand la modification du <i>Règlement sur le bruit</i> concernant les opérations de chargement/déchargement pour le camionnage lourd entrera en vigueur.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, RÉPOND SUR PLACE.</p>

<p>M. Michel Richard Coalition Jeanne-Mance</p>	<p>Monsieur Michel Richard; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Richard attend une rencontre pour discuter des nuisances causées par l'entreprise industrielle « AMGA Foods » dans le secteur des rues Marconi et Alexandra.</p>	<p>F. Limoges</p> <p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE CONSEILLER DE SAINT-ÉDOUARD, FRANÇOIS LIMOGES, RÉPOND QU'IL S'ENGAGE À CONTACTER LE COMITÉ DE CITOYENS DE MONSIEUR RICHARD.</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, AJOUTE DES COMMENTAIRES AUX PROPOS DU CONSEILLER LIMOGES.</p>
<p>M. Alexandre Laflamme</p>	<p>Monsieur Alexandre Laflamme; conseil d'arrondissement du 3 novembre 2014 :</p> <p>M. Laflamme suggère que l'autorisation permettant aux cyclistes de circuler sur les trottoirs, plus particulièrement sous les viaducs, soit retirée.</p>	<p>F. W. Croteau</p>	<p>DIRECTION CONCERNÉE : BUREAU DES ÉLUS</p> <p>LE MAIRE D'ARRONDISSEMENT, FRANÇOIS WILLIAM CROTEAU, PREND ACTE DES PROPOS DE MONSIEUR LAFLAMME.</p>